QUITTANCE DE LOYER

Quittance n° 202502 pour le mois de février 2025

BAILLEUR:

M. et Mme DORN François

41 Rue Le Corbusier 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

LOCATAIRE:

Rey M. et Mme PEGENIA

8Ter rue Traversière 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

	Montant
Loyer principal	600.00 €
Provision pour charges	150.00 €
TOTAL	750.00 €

Je soussigné(e) M. et Mme DORN François, propriétaire du logement désigné ci-dessus, déclare avoir reçu la somme de 750.00 euros, au titre du paiement du loyer et des charges pour la période de location indiquée dans la présente quittance. Pour valoir ce que de droit. Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être établis précédemment pour la même période. La présente quittance est à conserver pendant 3 ans.

Fait à BOULOGNE BILLANCOURT, le 16 février 2025

Signature du bailleur

Pour valoir ce que de droit. Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être établis précédemment pour la même période. La présente quittance est à conserver pendant 3 ans.